

causer des effondrements de la croute terrestre, engloutissant des villages entiers.

Depuis quelques années, des opérations à peu près analogues se font dans certaines régions d'Ontario, non loin de la zone de pétrole. On y cherchait de l'huile de charbon; on y a trouvé de la saumure. M. Verret, l'aimable chef de la maison Verret, Stewart & Co, nous fait voir et nous explique des photographies d'un vaste établissement du genre bâti sur un puits saulnier aux environs de Goderich Ontario. Là, on n'en est pas encore aux galeries souterraines, mais on y a percé des puits verticaux qui s'enfoncent à 1400 pieds au-dessous de la surface, et d'où l'on pompe constamment une riche saumure, qui est déversée dans d'immenses bassins salants chauffés à divers degrés de température, et à niveau constant, ou le sel se dépose par évaporation. A l'état solide, il est classifié, moulu de diverses grosseurs et emballé pour le commerce. Le chauffage règle le degré de densité et de dureté qu'on veut obtenir suivant l'objet en vue. Le sel de pêcheur, par exemple, est à gros cristaux et lent à dissoudre, ainsi le veut le poisson. Il y a des sels fins spéciaux pour le beurre et le fromage; l'aïl exerce les distingue l'un de l'autre au degré de finesse du grain: comme pour les salaisons de viandes et poissons, le sel de beurrerie et de fromagerie doit se dissoudre lentement, être conséquemment plus dur que le sel d'usage domestique ordinaire.

Nous n'insisterons pas sur les infinies utilités du sel. Sans sel, la vie serait plus qu'insipide et amère, elle deviendrait impossible. Un saulnier homme d'esprit — ils doivent tous l'être, le sel étant l'embème de la finesse — a pris pour devise un calembour latin: *Sal est salus* (le sel est le salut). La Salt Union d'Angleterre a de son côté inventé la *Saltuna*, un sel parfumé pour bains, un délicieux article dont raffoleraient les raffinés à condition d'être riches, car il est assez dispendieux.

La maison Verret Stewart & Co fait aussi le commerce des poissons de mer et huiles de poissons, qu'elle reçoit en échange du sel qu'elle fournit sur une grande échelle aux pêcheries du golfe.

QU'EST-CE QU'UN HERD-BOOK ?

On appelle "Herd-Book" (littéralement livres de troupeaux), des registres généalogiques qui, jusqu'à ce jour, n'ont été établis que pour la race bovine.

Depuis quelques années, les Herd-books tendent à se multiplier. C'est une tendance heureuse qu'on ne saurait trop encourager, car elle ne peut être que très profitable à l'élevage. M. Henry Marchand écrit à ce sujet dans un journal de France, *l'Agriculture nouvelle*, un article qui sera lu avec profit au Canada.

"Nous avons dans notre pays des races bovines-excellentes, races laitières, races

de travail, races spécialement destinées à la production de la viande. Il importe de les conserver, de les améliorer, et pour parvenir à ce but il n'est pas de moyen plus pratique et plus certain que la création de livres de généalogie qui fixent d'une façon irrévocable le caractère de la race et l'empêchent de se dénaturer.

Depuis longtemps les Anglais, dont tout le monde apprécie l'esprit pratique, ont constitué des livres de généalogie, d'abord pour l'espèce chevaline, puis en suite pour les autres animaux domestiques.

En France nous avons suivi, mais plus lentement, l'exemple donné par nos voisins. Le Stud book français, livre généalogique de l'espèce chevaline, ne date que de 1833, alors que l'Angleterre avait institué le sien à la fin du siècle dernier. Quant aux Herd-books, ils ne remontent chez nous qu'à 1855, suivant de près l'introduction en France de la race Durham. Il est si bien entré dans les habitudes qu'aujourd'hui un animal, fût-il de race pure, s'il n'est pas inscrit au Herd-book, est par cela même disqualifié et ne peut figurer dans les concours ouverts par l'Etat.

Le fonctionnement de ce Herd-book est des plus simples. Chaque fois qu'il lui naît un veau issu d'un taureau et d'une vache Durham, le propriétaire en avise le secrétaire de la Commission, en lui faisant connaître le nom et le pelage du nouveau-né, il y joint les noms et numéros d'inscription du père et de la mère. Moyennant un droit d'inscription de quelques francs, l'animal figure sur le prochain fascicule trimestriel avec le nom et l'adresse de son propriétaire. Enfin, il est inscrit définitivement avec ses antécédents sur le volume qui est publié à la fin de chaque année et qui comprend toutes les naissances des douze derniers mois écoulés.

Aucune vente n'a lieu sans que le vendeur ne délivre à l'acheteur un certificat d'inscription de l'animal vendu, de plus les fascicules trimestriels dont nous avons parlé plus haut font mention de la vente. Enfin, les livraisons à la boucherie des animaux qui ne sont plus aptes à la reproduction sont également portées à la connaissance du public.

Les éleveurs sont ainsi tenus au courant de la situation du troupeau Durham et tout acheteur français et étranger ne peut concevoir aucun doute ni aucune crainte sur la nature de l'animal qu'il fait entrer dans son étable.

Frappés des avantages provenant de l'existence du Herd-book de la race Durham, des agriculteurs avisés et amis du progrès ont pensé que des Herd-books pourraient être créés pour nos plus célèbres races indigènes. C'est ainsi que se sont fondés, pour ne parler que des plus connus, les Herd-books des races normande, flamande, montbéliarde et limousine.

Mais la mise en train de ces livres de généalogie a rencontré plus de difficultés que pour la race Durham. Pour ces dernières, on n'avait affaire qu'à de grands éleveurs ayant de la fortune et consentant volontiers un léger sacrifice pécuniaire pour le grand profit qu'ils savaient en résulter. Pour les petits éleveurs, car dans les Herd-books des races françaises on s'adresse à une classe plus modeste d'agriculteurs, la redevance, quoique des plus modiques, effraye les propriétaires

même qui ne consentent pas facilement à délier les cordons de leur bourse pour un bénéfice dont ils ne voient pas la réalisation immédiate. Puis une autre difficulté surgissait. La création du Herd-book de la race Durham a été des plus faciles, puisque le troupeau français avait pour origine des animaux importés d'Angleterre avec leur pedigree. Mais pour constituer ces nouveaux Herd-books, il a fallu que des commissions se transportassent sur les marchés, dans les concours, dans les étables et, après avoir fixé un type, sollicitassent des propriétaires l'inscription de leurs animaux, sur le livre de généalogie. Il en devait résulter des contestations et des récriminations fâcheuses au début d'une organisation de ce genre, et des dépenses auxquelles durent faire face quelques légères subventions données par l'Etat et surtout par les Conseils généraux, plus directement intéressés à cette création.

Aujourd'hui ces différents Herd-books fonctionnent d'une façon généralement satisfaisante. Ils sont sortis de la période difficile d'organisation et n'ont plus qu'à recueillir le fruit des efforts qui ont été faits. Mais pour que ces créations ne soient pas étouffées, il importe que les commissions qui sont chargées de l'administration se montrent d'une fermeté inébranlable, qu'elles observent strictement leurs statuts et qu'elles ne tolèrent aucune compromission. Elles sont à leur début en lutte à des tentatives de concurrence, ainsi que cela s'est produit récemment pour la race normande, où des éleveurs avaient la prétention de constituer, à côté du Herd-book normand, un Herd-book spécial pour les animaux du Bessin. Devant de tels assauts il faut demeurer inébranlable, la moindre transaction amènerait la mort de l'institution.

Il importe aussi que les Herd-books vivent avec leurs propres ressources et qu'ils n'aient pas besoin, pour subsister, de recourir aux subventions de l'Etat ou des départements. Un Herd-book qui ne peut pas, avec ses revenus, faire face à ses dépenses, n'aura jamais qu'une existence précaire et sera condamné à disparaître le jour où les subventions lui feraient défaut.

L'heureuse influence des Herd-books se répercutera même chez les cultivateurs qui, n'ayant qu'une vache, la font saillir pour vendre le veau et tirer profit de lui. Quoique celui-ci ne se soucie guère de la qualité du taureau auquel il mène sa vie, par le fait même de l'existence de l'Herd-book le nombre des animaux défectueux tendra à diminuer insensiblement et l'ensemble du troupeau français se trouvera amélioré."

FINANCES

Les clearings des banques pour la semaine dernière sont :

	1896	1896	1896
	21 mai	14 mai	23 mai
Montréal.....	\$10,666,577	\$10,709,177	\$11,291,688
Toronto.....	6,446,046	6,777,365	5,960,178
Halifax.....	1,091,073	1,578,483	1,063,313
Winnipeg....	685,193	1,026,591	202,718
Hamilton ..	689,410	686,522	626,327
Total.....	\$19,821,599	\$21,728,638	\$19,722,624

L'argent paraît devenir plus facile. A Toronto, les prêts à demande sont maintenant à 5 1/2, et le ton est décidément à la baisse des taux d'escompte.